

Cette éclipse que les directives administratives éclipsèrent...

Ce devait être une fête populaire de l'observation d'un phénomène naturel, un grand moment de pédagogie – une belle « leçon de choses » aurait-on dit naguère – et un moment d'émotion partagée...

L'éclipse solaire du 9 avril dernier – il faut fouiller notre mémoire, rendue de plus en plus courte par la cascade événementielle dont on nous douche quotidiennement l'esprit – fut presque totalement éclipsée... par les nuages, certes, mais pas seulement...

Et la déception fut à la mesure de l'enthousiasme anticipatoire que les médias avaient créé en faisant « monter la mayonnaise » de jour en jour avant l'apparition du phénomène cosmique.

Elle le fut plus encore dans bien des écoles, et pour cause... Suivant le désormais incontournable « principe de précaution », nombre de rectorats ouvrirent le parapluie réglementaire – outil de base à chaque échelon de la hiérarchie administrative française – pour se prémunir contre les effets potentiellement nocifs de l'éclipse : des directives furent données ici et là aux écoles – comme en Finistère et Côtes-d'Armor – pour que les élèves du primaire fussent confinés dans les classes.

Privés d'éclipse et privés de

récréation bien souvent, pour cause d'éclipse périlleuse... Une grande, très grande démonstration d'intelligence pédagogique !

Mais le comble fut que les enseignants constatant l'importance de la couverture nuageuse ne purent libérer leurs élèves du confinement rectoral. Sans doute les circulaires n'avaient-elles pas anticipé la météo, ni prévu le cas où des nuages masqueraient l'éclipse... à moins que, des nuages pouvant se dissiper, l'on eût considéré que deux précautions valent mieux qu'une – et trois que deux...

De même, lors des alertes à la pollution atmosphérique, des écoles rurales du Centre-Bretagne reçoivent les mêmes ordres de confinement des enfants, que celles des grandes villes.

Et il arrive que celles du Finistère se voient imposer ces mesures quand celles du Morbihan ou des Côtes-d'Armor, toutes proches, en sont dispensées, ou vice-versa... Mystères des micro-climats bretons... Ou des insondables arcanes de l'Education Nationale ?

Ces faits, comme on pourrait en égrener mille nouveaux par jour, témoignent de l'inflation galopante, et semble-t-il incoercible des directives, réglementations,

décrets, lois et normes sous laquelle étouffe notre société. Il existerait déjà en France plusieurs centaines de milliers de lois et réglementations diverses...

Chacun en a conscience, tous le disent et réclament un peu d'air pour respirer, mais rien n'y fait : la machine à produire de la règle et de la norme paraît irrémédiablement emballée !

Dans cette affaire d'éclipse comme dans une myriade d'autres, n'aurait-il pas été plus simple et judicieux de laisser une marge de manœuvre, un zeste d'initiative aux gens de terrain ? Ne serait-il pas possible de laisser à ceux-ci – en tout et partout – le loisir d'exercer un peu de leur bon sens et de leurs compétences ?

N'est-il pas plus que temps de mettre fin à l'infantilisation d'une société normée, standardisée, corsetée, asphyxiée... ?

« De l'air ! » s'écria – dit-on – le pape Jean XXIII en ouvrant symboliquement une fenêtre pour lancer la réforme de Vatican II dans l'Eglise catholique romaine... « De l'air ! », ce pourrait être le cri citoyen d'aujourd'hui !

S.C.
